

## **Procès-Verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue le 27 mars 2023 à 18h00.**

La réunion a commencé à 18h34.

### **Présent.e.s :**

- Yanis Bouhembel
- Timéo Mariage
- Marie Mauriello
- Adriana Mironescu
- Geoffroy Van Dessel
- Jade Vander Biest
- Baptiste Vernaeve
- Simon Glaude
- Fabien Goedertier
- Ouwen Yuan
- Maxime de Kerchove
- Elisabeth Dierickx
- Robin Taes
- Camille Faivre-Wather
- Raphaël Nunez Cambron
- Habibata Barry
- Pedro Hutim Barbosa
- Hannah Slagmuylder
- Danaé Bertrand
- Ahmed Abdi
- Agata Zagubien
- Jessica Tielemans
- Marie Van Overmeere
- Zoï Garganis
- Emma Marine

### **Procuration :**

- Procuration de Élodie Franckx au profit de Geoffroy Van Dessel
- Procuration de Ewelina Zagubien au profit de Agatha Zagubien
- Procuration de Louise Dumon au profit d'Élisabeth Dierickx
- Procuration de Marie Van Overmeere au profit de Camille Faivre-Walther
- Procuration de Michèle Tsogo au profit d'Adriana Mironescu
- Procuration de Gregory Verbaanderd au profit de Timéo Mariage
- Procuration de Baptiste Vernaeve au profit d'Hannah Slagmuylder
- Procuration de Zoé Smousse au profit de Marie Mauriello
- Procuration d'Hatim Haddad au profit de Ahmed Abdi
- Procuration de Arielle Simon au profit de Simon Glaude
- Procuration de Léa Nellis au profit de Jade Vander Biest

### **Absent.e.s :**

- Tom Kenis
- Clara Hébrant
- Liridon Demiri

L'ordre du jour était le suivant :

- 1) Accueil et mot du bureau ;
- 2) Approbation de l'ODJ et du procès-verbal de l'Assemblée Générale précédente
- 3) Selon les motifs de l'AG ordinaire:
  - Présentation des comptes 2022
  - Approbation des comptes
  - Décharge des administrateurs
  - Point sur les comptes 2023
- 4) Rythme académique Varias

### **Résolution :**

#### **1. Accueil :**

Jade Vander Biest et Adriana Mironescu accueillent l'AG.

#### **2. Approbation de l'ODJ et du procès-verbal de l'Assemblée Générale précédente :**

Jade Vander Biest rajoute un point à l'ordre du jour : la mise à jour des mandats et des sièges dans les différentes instances de l'université.

Le PV précédent et le nouvel ordre du jour sont approuvés par l'AG à l'unanimité.

#### **3. Selon les motifs de l'Assemblée Générale extraordinaire :**

##### **a. Mise à jour des mandats et des sièges dans les différentes instances de l'université**

Jade Vander Biest demande à l'AG qui souhaite prendre le siège de suppléant.e pour la faculté de droit au Conseil de direction. Hannah Slagmuylder prend le siège.

Jade Vander Biest demande à l'AG qui souhaite prendre le siège de la faculté de droit au Conseil social. Yanis Bouhembel prend le siège.

Jade Vander Biest demande à l'AG qui souhaite prendre le siège de suppléant.e au Conseil Social de la faculté de droit auparavant occupé par Yanis Bouhembel. Timéo souhaite prendre le siège.

Jade Vander Biest demande à l'AG qui souhaite prendre le siège libre du CAU au Conseil sur la politique culturelle. Danaé Bertrand prend le siège.

Jade Vander Biest demande à l'AG qui souhaite prendre le siège de suppléant.e du CAU au Conseil de discipline en appel. Geoffroy Van Dessel prend le siège.

## b. Présentation des comptes 2022

Jade Vander Biest présente les comptes. Elle explique que les comptes 2022 sont séparés en deux volets : le volet représentation, basé sur les subsides de la FWB, et le volet animation. Le CAU doit rendre des comptes au gouvernement de la FWB pour les subsides et également à la BCE en tant qu'ASBL pour l'ensemble des comptes. Les comptes doivent être rendus par année civile à la BCE, mais, par année scolaire, à la FWB.

Quant aux comptes 2022 pour le volet représentation (voy. annexe 1), les dépenses sont séparées en deux catégories : les dépenses relatives aux missions et activités du Conseil des étudiants, et les dépenses relatives aux frais de fonctionnement. Il reste un solde budgétaire (avec les subsides des années précédentes) de 6 480,97 €. Celui-ci servira à l'AG des années prochaines en cas de dépenses et projets exceptionnels.

Quant au compte 2022 pour le volet animation (voy. annexe 2), Jade Vander Biest explique que cette « caisse » sert au financement des activités non-finançables par les subsides de la FWB. Le solde au 31 décembre 2022 était de 4 164,36 €. Jade Vander Biest remercie Léa Nellis pour son travail.

Marie Mauriello félicite Jade Vander Biest pour sa bonne gestion des comptes.

Adriana Mironescu et Jade Vander Biest rappellent qu'il faut garder tous les justificatifs des dépenses ainsi que remplir une note de frais en cas de dépenses réalisées pour le CAU.

## c. Approbation des comptes

Les comptes 2022 sont approuvés à l'unanimité.

## d. Décharge des administrateurs

Jade Vander Biest rappelle que le CAU a 7 administrateur.ice.s, responsables de l'ASBL, et qui s'occupent de la gestion administrative. Ceux-ci et celles-ci sont responsables aux yeux de la loi. La décharge des administrateurs consiste à reconnaître officiellement que les membres du conseil d'administration se sont acquittés correctement de leurs tâches au cours de l'année écoulée.

Les administrateur.ice.s sont déchargé.e.s à l'unanimité.

e. Point sur les comptes 2023

Jade Vander Biest présente les comptes 2023 (annexe 3). Ceux-ci n'ont pas été modifiés depuis la première AG. Quant aux pulls et vestes, ils seront commandés une fois que le nouveau compte en banque du CAU sera ouvert. Normalement, tout sera mis en ordre pour la première semaine après Pâques, les vestes et pulls seront donc commandés à ce moment-là.

f. Rythme académique

Jade Vander Biest fait le point sur le dossier rythme académique. Elle explique que le bureau travaille sur pleins de sujets, au quotidien, et que ce dernier est là pour répondre aux questions et invite l'AG à participer aux différents dossiers. Jade Vander Biest remercie les personnes qui l'ont aidée à élaborer la note de position. La note de position (voy. annexe 4) va maintenant être débattue par l'AG. Si la réforme passe, le dossier ne sera pas réouvert avant 5 ans.

Baptiste Vernaeve demande quelles sont les propositions concrètes. Jade Vander Biest répond qu'une des solutions serait de prendre le temps, de repenser la troisième session, de financer plus amplement l'enseignement supérieur. Marie Mauriello rebondit en soutenant qu'une réforme est nécessaire, mais qu'une réforme aussi drastique est trop néfaste, qu'il faudrait plus encadrer les universités pour les diriger vers ce style de calendrier, mais en développant petit à petit des méthodes alternatives d'évaluation.

Timéo Mariage demande, qu'étant donné qu'un des objectifs de la réforme était de se calquer sur le planning du secondaire, pourquoi ne pas avoir parlé de cette synchronisation des calendriers ? Arno Schrooyen répond que, dans les faits, les semaines de vacances ne seront pas alignées (ou en tout cas très peu). Timéo Mariage répond que oui, sauf que les vacances de Noël étant au cœur du problème, ce calendrier répond à cette demande principale. Marie répond qu'en effet, des réformes ont besoin d'avoir lieu, mais pas aussi vite.

Baptiste Vernaeve met en avant que, selon lui, on fait plus blocage qu'autre chose, que notre position n'est pas constructive. Adriana Mironescu répond que l'université est du même avis que nous, et que la seule chose demandée est d'avoir plus de temps pour mettre en place cette réforme. La ministre de l'éducation supérieure n'a pas voulu entendre les demandes du milieu universitaire et des haute-écoles : on n'a plus d'autres choix que de bloquer cette réforme.

Geoffroy Van Dessel demande si l'avis de l'ARES est liant pour la ministre? Jade Vander Biest répond que Valérie Glatigny avait soutenu vouloir un consensus au niveau de l'ARES, mais qu'elle pourrait naturellement passer outre l'avis de l'ARES.

La note de position est approuvée à la majorité des membres de l'AG.

#### **4. Varia :**

Adriana Mironescu récapitule les infos dispensées à la présentation de l'équipe rectorale. Le poste de vice-recteur.ice sera occupé.e par I. Hachez, remplacée pendant une année par P. Jadoul. Dans l'équipe d'I. Hachez, il y aura I. Host en tant que coordinatrice à la recherche (remplacée pendant une année par X. Wauthy), au poste de coordinateur chargé de l'enseignement siègera A. Girard. Les discours de l'équipe s'inscrivaient extrêmement bien dans la vision du CAU vis-à-vis de la fusion.

Geoffroy Van Dessel motive l'AG pour les descentes d'auditoires et annonce que le team-building sera organisé après Pâques.

L'AG a été clôturée à 19h36.